

## LE DOSSIER PROFESSIONNEL

Le dossier n'est pas évalué en tant que tel, c'est sa présentation orale qui l'est. Il servira également de base pour l'entretien qui suivra. Néanmoins, il montre au jury la capacité de réflexion et le soin que le candidat pourra apporter à chacune des séquences lorsque qu'il exercera en responsabilité.

Ce dossier, de 10 pages maximum, peut être accompagné d'un CD-Rom mais attention : son contenu ne doit pas être différent de celui du support papier.

Il se constitue de **deux ensembles** :

### 1. UNE SYNTHÈSE DES FONDEMENTS SCIENTIFIQUES RELATIFS AU SUJET RETENU.

Cette synthèse **résume tous les éléments que l'enseignant doit maîtriser avant de mener une séquence avec ses élèves**. C'est une sorte « d'état des lieux ».

Le candidat peut nourrir son argumentation avec des documents de nature différente. Certains de ces documents peuvent d'ailleurs être exploités dans la seconde partie du dossier.

### 2. LA DESCRIPTION D'UNE SEQUENCE PEDAGOGIQUE, RELATIVE AU SUJET CHOISI, ACCOMPAGNEE DES DOCUMENTS SE RAPPORANT A CETTE DERNIERE.

On entend par « séquence pédagogique » un **ensemble de séances articulées entre elles dans le temps et organisées en fonction d'un ou plusieurs objectifs à atteindre**.

Ainsi, sur le thème choisi dans le dossier, on attend du candidat qu'il organise les apprentissages des élèves pour une classe et un niveau donnés en fonction des I.O.

Le jury attend que ce dossier soit construit comme un **écrit réflexif**, c'est-à-dire rédigé, organisé avec une posture professionnelle.

Le candidat doit avoir de **solides connaissances** :

- Du programme en vigueur → **B.O. hors-série n°3 du 19 juin 2008**.  
<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/hs3/default.htm>
- Des propositions de progressions possibles → **B.O. n°1 du 5 janvier 2012**.  
<http://eduscol.education.fr/cid58402/progressions-pour-l-ecole-elementaire.html>
- Des différents textes officiels dont le référentiel de compétences des enseignants → **B.O. du 25 juillet 2013**.  
[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=73066](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066)

Le jury valorise les candidats qui maîtrisent les contenus scientifiques du domaine choisi mais surtout, il apprécie leurs capacités à exploiter et lier ces contenus à un contexte d'enseignement relevant de l'école maternelle ou élémentaire. Il faut donc bien **maîtriser son sujet**, mais aussi **connaître les différentes démarches didactiques**.

Le professeur des écoles étant polyvalent, le candidat doit s'attendre à des questions sur les liens que l'on peut faire avec d'autres disciplines, mais également sur le développement cognitif de l'enfant. Il doit donc non seulement soutenir son dossier, mais aussi connaître l'ensemble des programmes de l'école primaire et avoir quelques idées sur l'enseignement de la matière retenue au collègue pour faire le lien avec le cycle 3.

Pour cela, le jury attend que les candidats maîtrisent **trois types de compétences** : **scientifiques, didactiques, pédagogiques**.<sup>1</sup>

### 1. Les compétences scientifiques.

Il s'agit des **compétences nécessaires pour mettre en œuvre son enseignement**.

Le niveau requis est celui du secondaire (c'est-à-dire que le candidat doit maîtriser la notion présentée jusqu'au niveau baccalauréat).

### 2. Les compétences didactiques.

**La didactique est attachée aux contenus disciplinaires et à leur démarche d'apprentissage.**

Le candidat doit avoir une **bonne connaissance des démarches** utilisées dans la discipline choisie (dont la démarche d'investigation). Il doit **connaître tous les supports disponibles pour étudier le programme, s'interroger et savoir critiquer les documents (textes, schémas, illustrations...), les manuels et leur exploitation** afin de les intégrer au mieux dans des séquences pédagogiques adaptées au niveau des élèves.

### 3. Les compétences pédagogiques.

**La pédagogie est transdisciplinaire et s'intéresse particulièrement à l'apprenant et à la manière dont il va apprendre.**

Le jury attend du candidat qu'il propose une séquence pédagogique, c'est-à-dire qu'il sache **construire**, sur un thème donné et en faisant le lien avec ses compétences scientifiques et didactiques, **une séquence en fonction d'un cycle et d'un niveau donnés**.

Le candidat doit être capable de mettre en œuvre des activités adaptées et prenant en compte les I.O. (programmes, SCCC, progressions).

Quelle que soit son expérience en classe, son travail devra montrer sa **capacité à faire des choix d'activités et à les justifier pour permettre un réel apprentissage par les élèves**.

---

<sup>1</sup> Arrêté du 19 avril 2013 et novembre 2013 : « Cette épreuve vise à évaluer les compétences scientifiques, didactiques et pédagogiques du candidat dans un domaine d'enseignement relevant des missions ou des programmes de l'école élémentaire ou de l'école maternelle... »

## REDACTION DE L'INTRODUCTION

Il faudra, dans une **introduction générale d'une dizaine de lignes maximum**, présenter le sujet choisi et annoncer l'articulation entre la synthèse des fondements scientifiques et la description de la séquence pédagogique.

### Exemple de point de départ

*Ce dossier, intitulé [« ... ? »]<sup>2</sup>, entre dans le thème [...] des programmes de 2008 et est destiné à des élèves de [...]<sup>3</sup>. Après avoir présenté les savoirs scientifiques nécessaires à l'élaboration d'une séquence sur ce thème ainsi que la démarche utilisée dans une première partie, une analyse réflexive de la séquence en question vous sera présentée, en particulier ses « x » premières séances.*

## REDACTION DE LA SYNTHÈSE DES FONDEMENTS SCIENTIFIQUES

a. Effectuer des recherches documentaires à visée scientifique sur le sujet.

Cette partie doit montrer la **capacité à savoir trouver l'information**.

Le niveau attendu de cette synthèse est un niveau secondaire, c'est-à-dire que le candidat doit pouvoir expliquer les notions présentées jusqu'à un niveau baccalauréat.

**Attention toutefois : il ne s'agit pas de faire une accumulation de mots scientifiques, il faut maîtriser les savoirs proposés.**

b. Effectuer des recherches documentaires à visée didactique.

**Ces recherches portent sur la(les) démarche(s) choisie(s) pour la séquence.**

Il ne serait donc pas judicieux, par exemple, de rédiger une partie théorique sur la démarche d'investigation si l'on n'y fait pas référence durant la séquence (*même si le jury apprécie la démarche d'investigation car elle permet des allers et retours et accorde une véritable place à l'erreur et au tâtonnement... Ce qui est dans « l'air du temps »*).

Pour la didactique, il faut dans tous les cas être au point sur toutes démarches car elles peuvent être abordées durant l'entretien.

Pour rédiger la synthèse, **il est vivement conseillé de s'appuyer sur des manuels scolaires, des revues scientifiques...** Il faudra veiller à garder la trace des références sélectionnées pour une éventuelle bibliographie. Ce serait une perte de temps considérable que de refaire ce travail de recherche la veille de rendre le dossier.<sup>4</sup>

---

<sup>2</sup> L'intitulé du dossier est la problématique retenue pour le thème.

<sup>3</sup> Il s'agit du niveau de classe. On peut également préciser le cycle.

<sup>4</sup> Les dates et modalités sont librement fixées par chaque académie.

### c. Rédiger une synthèse construite et argumentée.

Cette synthèse **ne doit pas dépasser trois pages sur les dix autorisées**.

Il est possible de se conformer aux conseils de rédaction habituels : une introduction, un plan articulé en deux ou trois parties et une conclusion.

Bien entendu, la rédaction est importante mais l'esprit de synthèse l'est tout autant. En effet, c'est avec cette partie que le jury évalue le candidat sur sa capacité d'analyse et son cheminement pour élaborer la séquence. C'est pourquoi **il est conseillé de considérer cette partie comme la somme des connaissances (notions scientifiques et réflexions didactiques) nécessaires à l'élaboration d'une séquence**. En d'autres termes, on ne peut pas réaliser une séquence si on ne maîtrise ni son contenu ni la démarche utilisée.

Il faut rester concentré sur le sujet choisi et ne pas s'éparpiller pour « montrer que l'on sait ». Cela est souvent plus pénalisant qu'autre chose (tout comme pour les épreuves écrites où il faut aller à l'essentiel, se contenter de répondre à la question posée).

Il n'est pas interdit d'insérer des documents (graphique ou schéma commentés) permettant d'approfondir le sujet choisi. Un schéma légendé peut utilement remplacer un paragraphe par exemple.

En résumé : **il faut justifier comment ce savoir va servir de point d'appui au travail avec les élèves, en quoi nos connaissances nous permettent de construire une leçon d'apprentissage et comment nous les adaptons à l'âge et au niveau de vos élèves**. On parle de **transposition didactique**.

## REDACTION DE LA DESCRIPTION D'UNE SEQUENCE PEDAGOGIQUE

**Tout d'abord, il faut situer la séquence pédagogique présentée dans une programmation.**

Il faut que la place de ce sujet soit pertinente.

Une séquence pédagogique correspond à un **ensemble de séances liées entre elles par un véritable fil conducteur** ; ce n'est pas une simple juxtaposition de séances.

Le contenu de **chaque séance sera déterminé par la problématique générale de la séquence**. Les séances doivent s'articuler entre elles autour des **objectifs de la séquence**.

### a. Établir un plan de séquence.

Pour présenter les différentes séances qui vont composer la séquence, leur durée envisagée et les différents objectifs visés, il est possible d'avoir recours à un tableau. Mais là encore, il s'agit plus d'un côté « pratique ».

**Une séquence est construite au regard des objectifs du B.O.**

**Les objectifs de chaque séance vont permettre de répondre à la problématique de la séquence.**

Il faut faire des choix réalistes en fonction des documents officiels. En effet, il paraît inconcevable de fixer une multitude d'objectifs par séance.

L'objectif de l'enseignant doit devenir naturellement l'objectif de l'élève.

On pourrait résumer l'objectif de l'enseignant ainsi : « *Qu'est-ce que mes élèves vont apprendre aujourd'hui ?* » et l'objectif de l'élève : « *Qu'a-t-on appris de plus aujourd'hui grâce à notre travail ?* »

**Une compétence peut être définie comme la somme de connaissances, de capacités et d'attitudes.**

Il est donc logique de distinguer les objectifs de connaissances (*ex : connaître les conditions d'obtention d'une ombre*), les objectifs de capacités (*ex : être capable de faire varier la taille d'une ombre*) et les objectifs d'attitudes (*ex : travailler avec ses camarades*).

Ces objectifs vont permettre, entre autres, de choisir la démarche d'apprentissage la plus adaptée.

## b. Développer certaines séances de la séquence.

Il est impossible de décrire toutes les séances en détail dans le nombre de pages imparti.

Le nombre de séances analysées va dépendre de la séquence choisie et de la richesse des documents (document distribué aux élèves, dossier photographie des traces du travail des élèves, évaluation avec les remédiations envisagées, etc.).

Dans tous les cas, chaque séance contient en général trois phases :

- **Une phase de lancement avec sollicitations des élèves** (*rappel de la séance précédente et/ou utilisation d'un document déclencheur*). Une sorte d'évaluation diagnostique.
- **Une phase de recherche.**
- **Une phase de synthèse** (*mise en commun et structuration collective de la trace écrite*).

Il est indispensable d'apporter un soin particulier au(x) document(s) distribué(s) aux élèves. En effet, la maîtrise de la langue française écrite va être évaluée par le jury.

*Quelles consignes allons-nous donner ?*

*Comment allons-nous faire travailler les élèves ? En groupe ? Individuellement ? Pourquoi ?*

*Comment allons-nous composer le groupe ? Sera-t-il homogène ou hétérogène ? Pourquoi ?*

*Quel matériel mettre à disposition des élèves ? Faut-il leur donner directement ou attendre qu'ils demandent ? Pourquoi ?*

Ces choix ne sont pas le fruit du hasard ; il faudra les justifier lors de la présentation orale car ils reflètent notre démarche d'apprentissage.

**Tout ce travail permet d'élaborer ce que l'on appelle la fiche de préparation.** Cet outil, s'il est préparé consciencieusement et efficacement, permet de répondre à tous ces « pourquoi ».

Il faudra également prévoir de collecter une trace écrite et veiller à sa qualité.

Elle reflète le travail réalisé dans la classe et notre capacité d'analyse. En effet, les documents sélectionnés vont être questionnés, exploités de manière à construire avec les élèves une **trace écrite**. Elle constitue la **trace institutionnelle laissée dans le cahier de l'élève, garante des savoirs enseignés**. Il faut choisir de manière pertinente chaque mot et utiliser un vocabulaire simple.

Ce temps de synthèse peut être élaboré tout au long de la séance.

**Une séquence se conclut par une évaluation qui fait partie intégrante de cette dernière.**

Il serait judicieux d'arriver à l'insérer dans le dossier. Évaluer les élèves est l'une des compétences du métier d'enseignant. Si un élève n'a pas validé une compétence attendue, il faut se demander pourquoi et ce que l'on pourrait mettre en place pour y remédier.

Il est conseillé d'élaborer toutes les séances de la séquence en détail (*fiche de préparation, documents élèves, photographies des réalisations...*) et, ensuite, de sélectionner les documents à mettre soit en annexe, soit dans le dossier. Le jury doit connaître le contenu des annexes. Il est donc important d'y faire référence à la bonne place dans le dossier.

Les candidats ayant eu l'occasion de tester en classe la séquence proposée peuvent mettre des photos d'élèves en train d'expérimenter (après accord des parents du point de vue du droit à l'image (c'est une faute professionnelle de le faire sans accord préalable), sinon en floutant les visages). Dans le cas où la séquence n'a pas été testée en classe, il faut montrer au jury que les expérimentations ont été réalisées par nos soins en insérant leurs photos. En effet, **on ne propose jamais à ses élèves des expériences non réalisées en amont.**

## LA MISE EN FORME

**Le texte doit être aéré.** Le jury va s'en servir pour poser certaines questions lors de l'entretien : il doit donc être soigné. Il évaluera la clarté et la pertinence des documents sélectionnés en lien avec les objectifs de l'école primaire.

**Privilégier les paragraphes avec des phrases simples et courtes** (*faire des phrases de plusieurs lignes pourrait faire croire à une difficulté à résumer (or, c'est une capacité nécessaire pour le métier d'enseignant) et risque de ne pas mettre en évidence les points forts du dossier*).

Lorsque l'on s'appuie sur des ouvrages pour élaborer le dossier, il faut, selon le Code de la propriété intellectuelle, **citer les auteurs en mettant entre guillemets (ou italique avec retrait) les citations et extraits tirés des documents**. Il faudra également **indiquer les références en notes de bas de page, en respectant les règles de présentation bibliographique**. C'est plus agréable à lire qu'une bibliographie générale en fin de dossier.

Dernière chose, mais fondamentale, la qualité de la maîtrise de la langue écrite sera analysée scrupuleusement (il faut donc **veiller à respecter les règles de ponctuation et les règles typographiques, vérifier les accords, les phrases mal construites et les fautes d'orthographe**).

## L'ORAL

D'une durée de 20 minutes, la présentation orale du dossier est évaluée sur 20 points.

Le jury l'ayant déjà lu, il ne faut donc pas le lire mais le présenter, l'enrichir et de justifier les choix scientifiques et didactiques effectués.

### a. Structurer sa présentation.

- **Décrire la séquence pédagogique** en faisant des liens avec la partie « *Synthèse des fondements scientifiques* ».
- En quelques phrases, il faudra **préciser la problématique générale de la séquence pour les élèves** en précisant bien les objectifs et l'organisation générale de chaque séance.
- **Montrer quelles sont les principales notions et concepts à étudier et à construire avec les élèves.**
- **Mettre en avant les points importants et des éléments non explicités dans le dossier**, de manière organisée et structurée.

La séquence sera présentée en s'appuyant sur le plan de séquence proposé dans le dossier.

Ensuite, le candidat aura la possibilité de décrire toutes les séances en s'appuyant sur les documents proposés dans le dossier ou dans les annexes. Ces documents doivent être exploités, questionnés. **Cette épreuve professionnelle montre la capacité à préparer la classe et à réfléchir sur ce métier.**

*Attention : éviter une présentation de toutes les séances dans une première partie, suivie de leur analyse dans une seconde partie.*

### b. Attention à la gestion du temps.

Il est conseillé de s'exercer en se chronométrant le plus de fois possible et d'avoir une montre lors de l'oral. La présentation du dossier doit être **au minimum de 15mn**. Moins de 15mn traduirait un cruel manque d'entraînement et serait très pénalisant.

À titre indicatif (et approximatif), pour la gestion du temps :

- **Introduction (≈ 3 minutes)**
  - Présentation du choix du sujet.
  - Présentation du cycle et niveau envisagé.
  - Intérêt du sujet au regard des programmes.
- **Description de la séquence pédagogique au regard de la synthèse des fondements scientifiques (≈ 14 minutes)**
  - Problématique générale de la séquence.
  - Présentation du plan de séquence avec les objectifs de chaque séance.
  - Description détaillée d'un maximum de séances (dont l'évaluation).
  - Liens possibles avec les autres disciplines et en particulier avec la maîtrise de la langue.
- **Conclusion (≈ 3 minutes)**
  - Montrer que la réalisation de ce dossier a fait mûrir sa réflexion personnelle.
  - Préciser « *en conclusion* » ou « *pour conclure* » de manière à prévenir le jury que votre discours va bientôt s'arrêter. On ne finit pas sa prestation par un « *voilà* ».
  - Proposer un élargissement vers d'autres disciplines ou une ouverture sur un autre sujet (maîtrisé de préférence...).

**L'entretien qui suit la présentation dure 40mn et est évalué sur 40 points.**

**Le candidat est interrogé sur le contenu de son dossier et sur sa présentation tant au niveau des contenus scientifiques que des compétences didactiques et pédagogiques.** Toutefois, le jury peut demander d'approfondir un point, de préciser une connaissance, de reformuler des propos, d'élargir le sujet à d'autres thématiques, de faire des liens avec d'autres disciplines.

L'idéal est **d'essayer d'anticiper en amont les questions qui pourraient être posées.** C'est pourquoi, lors de la présentation, il faut choisir stratégiquement de ne pas aborder tel ou tel point. Ainsi, le jury pourra y revenir et la réponse aura déjà été préparée.

Cet entretien doit être vécu comme une **discussion entre un professionnel et un jeune enseignant.** Il faut donc adopter une posture de jeune futur enseignant réflexif et montrer que l'on est en cours d'acquisition des compétences professionnelles du métier d'enseignant.